

7) Dans un protocole du notaire Conter de Remich (n° 228), il est question d'un prêtre Pierre Mersch de Luxembourg, engagé en cette localité pour l'année 1741. La commune de Remich lui conféra le bénéfice de la chapelle Ste-Elisabeth et lui paya en outre 60 écus pour «tous les services accoutumés». En guise de rétribution pour sa charge d'instructeur de la jeunesse «solle er hinc inde zu dem herbst wein aufheben und jeder ihm nach seinem vermögen geben». ⁴⁵⁾

Ce Pierre Mersch est-il le même que celui que l'on retrouve en 1747 vicaire à Canach et, quatre ans plus tard, à Lenningen? ⁴⁶⁾

7bis) Bernard et Léonard Mersch, faisant partie des compagnies de volontaires luxembourgeois qui, pendant le blocus de 1794/95, aidaient la garnison autrichienne dans la défense de la forteresse. ⁴⁷⁾

8) Le Pierre Mersch qui était en 1792 vicaire à Rollingen. ⁴⁸⁾

8bis) Le F. Antoine Mersch qui, suivant une déclaration faite en date du 10/2/1767, était sacristain du Couvent des Recollets à Luxembourg. ⁴⁹⁾

9) Le maître d'école Pierre Mersch, décédé à Luxembourg le 25/11/1793 et qui, à la requête des curés respectifs de la Ville, ne fut plus remplacé, ses 200 florins de gages étant distribués aux huit maîtres d'école particuliers des différentes paroisses. ⁵⁰⁾ Peut-être était-ce sa femme, la veuve Mersch qui, depuis le 13 messidor an III, figure comme «maître d'école» à Pfaffenthal sur la liste des employés de la Municipalité. ⁵¹⁾

10) Les Mersch de Merscheid et de Selscheid qui, en 1796/97, opposaient «une résistance systématique» aux soldats de la République ⁵²⁾ avant de servir sous les armes de Napoléon. ⁵³⁾ A Selscheid naquit aussi le fondateur de bourses Antoine Mersch, de 1853 à 1887 curé à Beaufort.

—O—

11) Les ascendants de Pierre Mersch-Nepper d'Udange qui eut deux fils, Lambert et Claude.

A) Un L. Mersch — qui nous semble être LAMBERT Mersch, né à Udange le 17/2/1754 — établi marchand à Luxembourg, était co-signataire de la requête du 15/6/1787 que les anciens justiciers, capitaines et notables de la bourgeoisie de Luxembourg, maîtres anciens et «en office» des marchands adressèrent aux États pour demander le rétablissement de la procession finale de l'Octave, son abolition — à la suite du fameux Édit du 10/5/1786 — leur causant un immense tort. ⁵⁴⁾

C'est aussi lui le «L. Mersch» qui signa le 11/8/1791 les lettres-patentes délivrées par la bourgeoisie à l'abbé Jean Kaeuffer, curé des Saints Nicolas et Thérèse, et le désignant comme aumônier-général pour les fêtes de l'inauguration de l'empereur Léopold II qui devaient se dérouler avec tant de pompe les 24 et 25 du même mois. ⁵⁵⁾ En 1793 «L. Mersch» se fit recevoir à la Confrérie de St-Sébastien après avoir reçu du maître Geyger — moyennant une obole d'un louis d'or — l'assurance qu'il serait dispensé de l'obligation d'accepter, le cas échéant et sans réplique, toutes charges qu'on pourrait lui imposer.